

AVIS PUBLIC

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration

La commission tiendra une assemblée publique au cours de laquelle elle adoptera ses recommandations concernant la méthode de répartition des dépenses mixtes entre le volet d'agglomération et le volet local du budget de la Ville de Montréal.

Date : le lundi 27 novembre 2006
Heure : 15 h
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Le 6 septembre dernier, la commission a procédé à l'étude publique de la méthode de répartition des dépenses mixtes utilisée par le Service des finances et a reçu à cette occasion les commentaires et les propositions de différents intervenants sur le sujet.

Les personnes qui désirent assister à l'adoption des recommandations ou émettre un commentaire sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe.

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et comités du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.126
Montréal H2Y 1C6
514 872-3770
514 872-9964 (fax)
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

Date de parution: le lundi 13 novembre 2006
La Presse et The Gazette